



CE EXTRORDINAIRE PMH DU 23/07/2015



Le Comité d'Entreprise du PMH est revenu sur sa décision d'ester en justice le PSE du mois de juin.

Cependant, la CGT annonce qu'elle envisage de porter l'affaire devant les prud'hommes afin d'engager une procédure qui pourrait durer plusieurs années.

En conséquence, le PMU peut être amené à retirer son offre... Il fera connaître sa position début septembre.

En attendant, le gel des OM continue...